

ELECTIONS CONFEDERALES

**CHRISTINE PUJOL / DANY DELEVAL**

**VOTRE UMIH POUR DEMAIN**

**Proposer.  
S'opposer.  
S'imposer.  
Oser !**

**Programme 2008-2012**

**Pour une UMIH maîtresse de ses métiers,  
riche de ses terroirs,**

**force unie et cohérente de proposition  
en France comme en Europe,**

**au service du développement économique  
et humain de tous ses adhérents**

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Notre analyse et les raisons de notre candidature .....</b>	<b>3</b>
1.1	L'hôtellerie-restauration : une activité mondialement et nationalement porteuse... ..	3
1.2	Mais en France, sommes-nous en train de passer à côté ?.....	3
1.3	Des menaces sont déjà à l'œuvre, et minent nos activités .....	3
1.4	Les raisons de notre candidature.....	4
<b>2</b>	<b>Notre programme .....</b>	<b>5</b>
2.1	Une juste application des lois .....	5
2.2	Des partenariats de développement économique plus ambitieux avec les Régions, l'Etat, l'Europe...5	
2.3	Une lisibilité de la qualité dans toutes les Branches : .....	5
2.4	Des conditions saines de concurrence .....	5
2.5	Une compréhension et une prise en compte de la diversité des situations de nos entreprises.....6	
2.6	Une attractivité forte de nos métiers axée sur la formation et le recrutement des jeunes, l'amélioration des conditions de travail .....	6
2.7	Un lobbying intense dans toutes les instances locales, nationales ou européennes concernées, en amont des projets législatifs ou des décisions administratives .....	6
2.8	Une concertation aussi large que possible avec les autres syndicats de la profession .....	7
<b>3</b>	<b>Nos principes d'organisation et de management .....</b>	<b>8</b>
3.1	Construire et renforcer le rôle des présidents départementaux en faisant progressivement et en totale concertation , du niveau régional le pivot de notre action de développement économique .....	8
3.2	Organiser de véritables pôles d'expertise métier, sous la responsabilité des Présidents de Branche.....	8
3.3	Au Directoire de piloter la transformation, le développement, le lobbying, l'équilibre financier .....	9
3.4	Rechercher des alliances avec les autres syndicats de la profession, sur tous les points de notre programme faisant consensus .....	9
3.5	Redonner vigueur à nos partenariats naturels avec nos fournisseurs clé .....	9
3.6	Installer une gouvernance moderne et efficace, basée sur la transparence, la clarté des engagements et la traçabilité des actions, la responsabilité des résultats. ....	9

## 1 Notre analyse et les raisons de notre candidature

### 1.1 L'hôtellerie-restauration : une activité mondialement et nationalement porteuse...

Près de 700 millions de clients dans le monde en 2000, 1000 millions en 2010, 1600 prévus en 2012... depuis plus de 30 ans, le tourisme caracole en tête de la croissance des activités économiques de la planète

La France est la 1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale. Le tourisme, au premier rang dans la balance extérieure, représente 6,6% du PIB, et environ 1 million d'emplois directs. L'hôtellerie est la forme d'hébergement la plus accessible pour le touriste, la plus rémunératrice pour l'économie nationale et avec la restauration la plus créatrice d'emplois.

De son côté, le tourisme d'affaires représente à Paris 44% de la clientèle des hôtels sur l'année et 10% des entrées touristiques en France et détient 6,9% du marché mondial.

Enfin, le maillage territorial des hôtels, cafés, restaurants, discothèques voit son importance reconnue comme facteur d'aménagement du territoire et lieu d'échange et convivialité, mais aussi partenaire et lieu d'application concret des politiques de santé publique et de développement durable

### 1.2 Mais en France, sommes-nous en train de passer à côté ?

79 millions de touristes en France en 2006, mais 18 millions n'ont fait que traverser notre pays vers d'autres lieux de vacances.

Le nombre de touristes français séjournant en France stagne, les touristes internationaux prendront-ils le relais, à l'heure où de nouvelles destinations touristiques émergent, et que les habitudes de consommation touristique changent à grande vitesse ?

Notre qualité de service et d'accueil supporte-t-elle la comparaison sur le plan international, est-elle « lisible » par un client ?

Les récentes lois sur la sécurité, l'accessibilité handicapés, la lutte contre l'excès d'alcool et le tabac, bonnes dans leur principe, ne sont-elles pas en train de tuer nos hôtels, restaurants, cafés et discothèques des villages, des villes moyennes et des régions frontalières, incapables de supporter seuls le poids économique de ces décisions administratives ?

### 1.3 Des menaces sont déjà à l'œuvre, et minent nos activités

#### La concurrence déloyale

- de tous côtés fleurissent des activités para-commerciales (chambres d'hôtes, tables d'hôtes, associations, résidences de tourisme, ...) exerçant nos métiers dans des conditions inéquitables de fiscalité, d'hygiène et de sécurité,
- le taux de TVA de 5,5% accordé à la restauration rapide, est refusé jusqu'à présent à la restauration traditionnelle,
- les heures de fermeture pénalisent les discothèques des régions frontalières françaises, sans réel avantage de santé publique, bien au contraire,
- L'application des normes de sécurité dépend de la vision de chaque Commission départementale, parfois lourde de conséquences financières

#### L'application aveugle et discrétionnaire des règlements

- En cas d'accident de la route, le couperet d'une fermeture administrative peut tomber sur un débit de boissons, avant même que son implication ne soit établie, et sans recours judiciaire devant la perte d'exploitation ou même la faillite qui s'ensuivent,
- L'application à la lettre de la loi antitabac signe la condamnation de dizaines de cafés particulièrement dans les petites villes et villages : aujourd'hui, on ne leur donne le choix qu'entre disparition et illégalité

### La perte de repères de qualité

- Les labels se multiplient en hôtellerie, ce qui brouille son image auprès des clients de plus en plus exigeants et habitués à des standards de confort et de service,
- Le titre de « Maître restaurateur » en phase de lancement, a du mal à être mis en place. Le crédit d'impôts ne semble pas assez attractif.
- Les restaurateurs sont de plus en plus confrontés aux exigences des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et souhaitent choisir leurs produits en toute transparence.

### La désaffection des jeunes pour nos métiers

- Les filières de formation professionnelle peinent à se remplir, nos métiers souffrent d'un déficit d'image très pénalisant (horaires, considération,...) auprès des jeunes et de leurs parents,
- De plus, à l'issue des formations, ils quittent la filière classique qui de ce fait ne trouve plus de compétences en nombre suffisant
- Les saisonniers sont souvent mal logés, ce qui contribue à détériorer l'image de la profession auprès de jeunes qui la découvrent à cette occasion,

### L'incapacité à se faire suffisamment entendre des pouvoirs publics

- Il faut le constater, en 11 ans notre Fédération a gagné beaucoup de notoriété, mais la situation des nos entreprises n'est pas plus florissante
- Trop souvent, nous ne sommes pas présents, ou pas entendus dans les réunions qui comptent, ou auprès des institutions où se décident les conditions d'exercice de nos métiers ; si la cause du tourisme est souvent comprise en Région, c'est loin d'être suffisamment le cas au niveau national ou européen
- Trop souvent, nos voix sont dispersées, nos dossiers sur nos propres difficultés pas assez étayés, nos interventions trop tardives, et nous n'avons pas d'autre choix que de subir ou protester, mais sans efficacité

#### 1.4 Les raisons de notre candidature

Cette situation ne doit pas durer si l'on veut que la France saisisse cette opportunité de croissance économique, pour laquelle elle a tant d'atouts.

Cette situation n'a rien d'une fatalité, si l'UMIH avec l'ensemble de ses présidents sait se rassembler et parler clair, aux gouvernants de France et d'Europe : il y va de l'intérêt de tous nos adhérents, et plus encore de l'intérêt économique et culturel national.

Nous nous présentons à cette élection pour installer avec vous cette nouvelle UMIH avec une équipe homogène, active, responsable

Deux femmes, ce n'est ni une provocation, ni une mode

Deux femmes, une du nord, une du sud, rapprochées par la même passion du métier, les mêmes valeurs, la même éthique, la même richesse d'expérience :

- ↳ celle du terrain : hôtelière, restauratrice, exploitante de licence IV,
- ↳ celle de la pratique syndicale, à la tête de nos départements respectifs.

Deux femmes qui osent parce qu'elles veulent et croient possible de créer, avec vous et pour vous

**Une UMIH , maîtresse de ses métiers, riche de ses terroirs,  
force unie et cohérente de proposition en France comme en Europe,  
au service du développement économique et humain de tous ses adhérents**

## 2 Notre programme

### 2.1 Une juste application des lois

- Veiller à l'homogénéité des décisions prises par les Commissions départementales de sécurité,
- Homogénéiser au niveau national les heures de fermeture des cafés et discothèques,
- Limiter ou mettre un terme au pouvoir discrétionnaire des préfets en matière de fermeture administrative, en assurant un droit légitime à la défense

### 2.2 Des partenariats de développement économique plus ambitieux avec les Régions, l'Etat, l'Europe

- Entretenir des échanges constructifs et une écoute
- Obtenir des appuis financiers sur la mise aux normes pour la sécurité, l'accessibilité et la modernisation (l'Etat, les banques,..), poursuivre le partenariat avec la CNAM par exemple
- Obtenir des dispositifs novateurs en matière de transmission ou de financement des établissements, en séparant les murs du fonds de commerce
- Construire de véritables plans de développement régionaux de nos activités, en partenariat avec les Régions (formation, promotion)

### 2.3 Une lisibilité de la qualité dans toutes les Branches :

- Terminer et mettre en place le nouveau classement des hôtels et, s'il est payant, en faire prendre en charge une partie des coûts par l'Etat,
- Créer un organisme (dont les professionnels assureraient la gestion sous l'égide de l'Etat) pour établir ce classement, vérifier sa conformité, faire connaître les résultats, mettre en place les contrôles,
- Développer et accompagner la mise en place du titre de « Maître Restaurateur », assurer sa promotion pour la reconnaissance et la mise en valeur des qualités artisanales des cuisiniers.
- Poursuivre et développer la formation pour le permis d'exploitation, et d'autres formations indispensables pour nos professionnels, avec UMIH Formation .Continuer notre collaboration avec la CGAD et la Branche Traiteurs pour toutes les normes relatives à la congélation, l'hygiène...
- Développer le site « Hôtels de France » pour améliorer l'information et la promotion des hôtels classés,
- Promouvoir au niveau national le plan « Qualité Tourisme, » en cohérence avec les nouvelles normes, et toutes les Branches notamment les cafés.
- Intégrer les recommandations concernant les économies d'énergie et le respect de l'environnement relatives au « Grenelle de l'Environnement » en veillant à ne pas alourdir les contraintes réglementaires pour les entreprises existantes , et les investissements ,pour les constructions neuves.

### 2.4 Des conditions saines de concurrence

- Continuer la veille et le combat auprès de l'Europe pour obtenir la possibilité du taux réduit 5,5% pour la restauration sans risque d'augmentation pour l'hôtellerie ; maintenir les aides en attendant la décision des gouvernements français et européen,
- Obtenir l'égalité de traitement en matière de réglementation toujours hélas d'actualité ! (chambre d'hôtes, résidences de tourisme, associations,...) le para-commercialisme sous toutes ses formes s'amplifie !

## **2.5 Une compréhension et une prise en compte de la diversité des situations de nos entreprises**

- Prendre en compte la diversité des situations des établissements (villages... bord de mer avec la loi sur le littoral, espaces ruraux, petites villes) dans l'application des nouvelles réglementations sur le tabac et l'alcool : moratoires, aménagement des règles,... la puissance de l'UMIH réside dans cette diversité, il faut la défendre et la préserver,
- Assurer la pérennité des petites entreprises en créant des dispositifs régionaux facilitant leur transmission (étendre les dispositifs type ODATEL, ORATEL par ex.) La disparition de ces établissements mettrait en péril la richesse et l'authenticité du tourisme en France, que ce soit restaurants, auberges, cafés de villages !
- Prendre en compte la problématique des saisonniers dans son ensemble.
- Prendre en compte les entreprises sans salariés qui assurent bien souvent la survie de nos campagnes ou quartiers défavorisés
- Suivre l'élaboration de la Loi « Small Business Act » au niveau européen qui doit prendre en compte les préoccupations des petites entreprises

## **2.6 Une attractivité forte de nos métiers axée sur la formation et le recrutement des jeunes, l'amélioration des conditions de travail**

- Résoudre Région par Région la question du logement des saisonniers (conventions locales d'utilisation de locaux publics inoccupés en périodes de congé,...),
- Négocier avec les partenaires sociaux des mesures de fidélisation du personnel en place (création d'une mutuelle de la profession, par exemple),
- Entretenir le dialogue social et s'engager sur la grille des classifications.
- Avoir un discours plus attractif sur les métiers auprès des parents, de l'Education Nationale, du grand public, continuer les campagnes de promotion des métiers
- Avoir plus de poids auprès de l'Education Nationale pour faire valoir nos particularismes en collaboration avec le Ministère du Tourisme et du Travail (mettre l'accent sur l'apprentissage, les référentiels d'examen,)
- Favoriser les jeunes salariés dans l'embauche et la formation initiale (meilleur accueil)
- Renforcer la formation continue du personnel en place,
- Favoriser les échanges avec les écoles hôtelières européennes de façon systématique (cf. passeport européen à l'étude à l'Hotrec)
- Reprendre la réflexion sur les groupements d'employeurs sur la question de la gestion du temps partagé de nos salariés et des services nouveaux pour les entreprises (cf. exemple de Nantes)

La Commission Sociale et la Commission Formation assureront la coordination de ces dossiers.

## **2.7 Un lobbying intense dans toutes les instances locales, nationales ou européennes concernées, en amont des projets législatifs ou des décisions administratives**

- Obtenir des représentants dans les futures commissions départementales pour l'aménagement du territoire en remplacement des CDEC, les commissions communales de sécurité, commissions départementales des Impôts...,
- Anticiper l'élaboration de toute réglementation relative au secteur auprès des associations et organismes européens (très souvent point de départ de notre réglementation française) et internationaux (ISO,...). Prévoir un permanent à l'Hotrec (à partager avec les autres syndicats), y avoir l'initiative de propositions, et y pratiquer le lobbying nécessaire,
- Assurer une représentation permanente de l'UMIH auprès des Ministères, organismes nationaux (AFNOR,...) Chambres Consulaires, L'Inter profession, diverses fédérations (par ex. le PROCOS pour la négociation des baux commerciaux et indices de loyers) en faisant largement appel pour cela aux Présidents de Branche et Présidents Départementaux.

**2.8 Une concertation aussi large que possible avec les autres syndicats de la profession**

- Identifier avec les autres syndicats professionnels représentatifs (y compris les chaînes de restauration) les sujets de consensus, point de départ d'une plateforme fédératrice,
- Monter des actions communes d'information et de promotion d'études, de propositions, et si nécessaire de manifestations,
- Faire reconnaître le tourisme comme Branche dynamique de l'économie dont les CHR sont des contributeurs majeurs.

**Ces principes d'action et ces axes de travail seront mis en application selon une nouvelle gouvernance, à l'écoute, disponible, transparente, libre de tout engagement politique.**

### 3 Nos principes d'organisation et de management

#### 3.1 Construire et renforcer le rôle des présidents départementaux en faisant progressivement et en totale concertation, du niveau régional le pivot de notre action de développement économique

*Notre priorité : donner des moyens aux départements pour qu'ils retrouvent leur pouvoir afin de soutenir et accompagner les professionnels sur tout le territoire.*

- Créer au siège une commission départementale entièrement dédiée aux départements,
- Assurer l'accueil (remise d'un livret comprenant les contacts locaux et renseignements utiles de la profession ainsi que la Charte d'Ethique de l'UMIH) et la formation des nouveaux élus (avec UMIH Formation)
- Rechercher de nouvelles ressources (partenariat), pour renforcer les départements affaiblis,
- Les former pour la re-syndicalisation,
- Améliorer les avantages proposés aux adhérents (mutuelle pour les TNS notamment...)

*La Région devient le niveau de référence en matière de développement économique, et c'est justement le niveau où l'UMIH est la moins présente ; cette situation doit changer.*

- L'existence d'un niveau régional, à créer par Les Présidents départementaux à leur initiative, et déjà nécessaire pour de petits départements en situation difficile, permettra une meilleure intégration des responsables des hôtels de chaînes (GNC), et de régler la question du paiement de leurs cotisations, entre niveau national et régional. La mise en place d'une Fédération Régionale regroupant tous les présidents départementaux, petits ou grands, constituera un pouvoir réel auprès des pouvoirs publics.
- Les différents Présidents se verront confier la mission de concevoir un plan de développement des activités de nos adhérents de leur Région, basé sur une connaissance concrète de leurs situations, et des priorités collectives qui s'en dégagent.
- Après concertation et validation avec le Directoire, qui leur attribuera des moyens de mise en œuvre, ils auront à promouvoir ce plan auprès de leur Région, et établir des conventions de partenariat avec elle pour le mettre en œuvre (modernisation de l'hôtellerie, appui financier pour la mise aux normes de sécurité, accessibilité, pour les sessions de formation, pour les actions promotionnelles,...)
- L'avancement de ce plan sera suivi par le Directoire, sur une base régulière

#### 3.2 Organiser de véritables pôles d'expertise métier, sous la responsabilité des Présidents de Branche

- Revoir les compétences de chaque Branche (inclure par exemple les chaînes volontaires, ...) :
  - ↳ Une Branche hôtellerie indépendante et familiale,
  - ↳ Une Branche restauration avec toutes ses diversités,
  - ↳ Une Branche cafés, débits de boissons, discothèques (un plan d'urgence doit être élaboré rapidement pour enrayer la disparition de ces petits établissements qui animent tous les jours nos campagnes)
  - ↳ Une Branche de saisonniers représentant tous les métiers de toutes les régions,
- Les Présidents de Branche auront en charge, de leur côté, d'étudier et qualifier les sujets propres à leur profession, au niveau national (Sécurité, Hygiène, Qualité, Emploi,...)
- Après priorisation par le Directoire, ils élaboreront des propositions qui deviendront les priorités de lobbying de la Fédération en France et en Europe : lobbying qu'ils prendront en charge, avec l'appui politique et financier du Directoire
- Ils assureront pour cela, avec l'appui du Directoire, l'installation d'observatoires des professions, permettant de mener les études et analyses économiques nécessaires

### **3.3 Au Directoire de piloter la transformation, le développement, le lobbying, l'équilibre financier**

- Le Directoire aura en charge d'établir la cohérence générale de ces actions régionales et transversales, au service d'une politique générale
- Il pilote l'ensemble des actions engagées, y compris la réorganisation des services de l'UMIH avec l'intervention d'un audit extérieur rendue nécessaire par ces orientations.
- Un Délégué Général permanent sera chargé d'optimiser les services en accord avec le Directoire et les Branches pour développer les départements et organiser le lobbying nécessaire
- Le Directoire établit également les équilibres financiers indispensables et en assure la bonne exécution. Après l'élection, un audit sera fait afin de pouvoir assurer les ressources nécessaires à notre nouvelle organisation.
- Les rapports et le fonctionnement avec les structures dépendantes de l'UMIH, UMIH Formation, UMIH Achats, les syndicats associés et l'ensemble de nos partenaires fournisseurs seront établis en toute transparence.

### **3.4 Rechercher des alliances avec les autres syndicats de la profession, sur tous les points de notre programme faisant consensus**

- Rechercher activement les sujets sur lesquels une entente peut exister pour partager nos intérêts
- Construire avec eux, et notamment le GNC des actions communes dans le cadre d'une structure à définir (études, promotion, lobbying,...), chaque fois qu'il sera possible et plus efficace de porter un seul message auprès des pouvoirs publics, et peser de tout notre poids économique

### **3.5 Redonner vigueur à nos partenariats naturels avec nos fournisseurs clé**

- Mener une recherche active et soutenue de partenaires économiques comme nos fournisseurs, afin de développer et conforter durablement les ressources de la Fédération dans le cadre d'une commission avec la commission des finances

### **3.6 Installer une gouvernance moderne et efficace, basée sur la transparence, la clarté des engagements et la traçabilité des actions, la responsabilité des résultats.**

- Faire de l'écoute, la disponibilité, la transparence les nouveaux principes de la gouvernance au sein de l'UMIH.
- Intensifier l'échange du Directoire avec les responsables terrain, par des rencontres d'information, de points d'avancement des projets, et de débat dans les Régions et Départements. La Présidence s'engage à se rendre tous les ans dans chaque région.
- Installer des outils et des logiciels permettant l'information de tous les départements en temps réel et à distance sur la vie de la Fédération (ex : suivi des cotisations de tous les syndicats départementaux, ...), l'actualité juridique et fiscale,
- Revoir les statuts pour assurer une représentation équitable des Branches (cafés, hôtels restaurants) : la force de l'UMIH repose sur les trois métiers, piliers de la Fédération ; nous sommes très attachées à maintenir cette union et pour cette raison nous veillerons à la représentation équitable des Branches notamment dans les différents organismes où siège l'UMIH ; ces nominations seront validées par le Conseil d'Administration.

**Oser !**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra les élections, proposition d'une modification des statuts, autour des premières idées suivantes :

- ↳ élection d'un 2<sup>ème</sup> vice-président confédéral afin de représenter les 3 Branches (CHR), sans pour autant empiéter sur la compétence des Branches,
- ↳ un nouveau Directoire constitué de tous les élus Branches, trésorier, syndicats associés, Président de la commission des finances, le Président des régions, d'UMIH Formation,
- ↳ proposer de nouveaux statuts des Branches avec un mandat de 4 ans comme le mandat confédéral. Un représentant de chaque région désigné par celle-ci, siègera dans chaque Branche (22 membres) et à la Commission des finances.
- ↳ proposer l'élection d'un président des régions
- ↳ proposer l'élection du président du Conseil de surveillance
- ↳ proposer une limitation à deux mandats présidentiels, y compris la présidence confédérale

Dans les 3 premiers mois de notre mandat, nous nous engageons à présenter à l'Assemblée Générale au Congrès de Lille, le plan d'action opérationnel, avec nos priorités, équilibré financièrement, garantissant la réussite de ces ambitions au service de tous nos adhérents.

**Nous traçons ainsi un programme que nous savons ambitieux,  
mais aussi réaliste parce qu'il est à la hauteur des enjeux,  
et du poids économique et humain de nos professions.**

**Nous devons impérativement regagner des parts de marché  
en modernisant l'image de nos métiers,  
en rendant plus performantes nos entreprises  
pour leur assurer une meilleure rentabilité,  
en intensifiant la formation et le recrutement  
en direction des jeunes pour demain.**

**Nous y parviendrons,  
avec l'UMIH fédératrice que nous ferons ensemble !**